



Comité consultatif sur l'accessibilité

Procès-verbal 22

Le 15 mars 2022

18 h 30

Participation par voie électronique

La participation à cette réunion se fera par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, dans sa version modifiée par la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*.

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

Présents :

Président : Phillip B. Turcotte
Vice-président : Brian Wade
Membres : Ana Maria Cruz-Valderrama, Murray Gallant, Vania Karam, Don Patterson
Joël Dazé, membre de réserve
Conseiller Matt Luloff (membre non-votant)

Absents : **Membres Holly Ellingwood et Tammy Kelly**

Autres : **Mitchell House, gestionnaire de programme, Programmes environnementaux, Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique (DGPIDE)**
Megan Richards, spécialiste, Accessibilité municipale, Bureau de l'accessibilité, Services législatifs, Bureau du greffier municipal (BGM)

**Sarah Beriault, Bureau de l'accessibilité, Services législatifs,
BGM**

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès verbal 18 - le 16 novembre 2021

Procès verbal 19 de la réunion extraordinaire - le 14 décembre 2021

Procès verbal 20 de la réunion extraordinaire - le 1^{er} février 2022

CONFIRMÉS

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- AAC 01-21 - Capacité de la Ville à rendre les logements entièrement accessibles
- AAC 02-21 - Accessibilité des espaces communs dans les immeubles résidentiels à logements multiples

PRÉSENTATIONS

1. PROJET PILOTE DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES
ÉLECTRIQUES DANS L'EMPRISE - MISE À JOUR SUR LE PROJET

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

**Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoive la présentation et
fournit des avis au besoin.**

Mitchell House, gestionnaire de programme, Programmes environnementaux, DGPIDE, donne une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Les questions et commentaires des membres portent sur l'emplacement des bornes de recharge, la superficie des places de stationnement et la garantie de leur accessibilité, la possibilité d'ajouter un chargeur pour appareils mobiles sur les bornes de recharge, les tarifs et l'exemption possible des détenteurs de permis de stationnement accessible.

Le président Turcotte rappelle au personnel la motion du CCA (motion n° AAC 2019 1/3) sur la conservation des places de stationnement accessibles.

Brent Manuel, qui s'exprime brièvement sur le sujet, abonde dans le sens du président Turcotte.

Au terme de la discussion, le Comité PREND ACTE de ce point à titre d'information.

2. UNITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ MUNICIPALE – MISE-À-JOUR

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoive les mise-à-jour à titre

d'information.

Megan Richard, spécialiste, Accessibilité municipale, Services législatifs, Bureau du greffier municipal, et Sarah Beriault donnent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Les questions et commentaires portent notamment sur l'ajout de Pleins feux sur l'accessibilité et de questions-réponses sur la page du CCA sur ottawa.ca, l'évaluation des infractions aux règlements municipaux et des obstacles physiques comme les trottoirs et les places de stationnement accessibles, et l'amélioration du processus de plan d'implantation par l'ajout d'une optique d'accessibilité.

Au terme de la discussion, le Comité PREND ACTE de ce point à titre d'information.

AFFAIRES DU COMITÉ

3. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE 2022 DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité adopte le calendrier des réunions de 2022.

Le président Turcotte explique que le calendrier des réunions de cette année se termine en septembre, puisqu'il s'agit d'une année d'élections municipales. Il ajoute que même si le mandat des membres prend fin le 14 octobre 2022, ces derniers devront rester en fonction jusqu'à la fin du prochain processus de recrutement.

Le Comité approuve le calendrier des réunions avec l'ajout d'une réunion extraordinaire en avril, qui reste à déterminer, pour recevoir une présentation sur le Plan d'accessibilité municipal de la Ville d'Ottawa.

4. GROUPES DE TRAVAIL - MISE-À-JOUR

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit les mise-à-jour à titre d'information.

Une réunion est prévue le 22 mars 2022 concernant l'accessibilité de l'avenue Kirkwood – entre l'avenue Carling et le chemin Merivale. La membre Kelly y participera, et le membre Patterson se porte également volontaire.

La séance d'orientation en personne sur le Projet d'autobus à batterie électrique a eu lieu le 11 mars 2022. Aucun des membres n'a pu y assister, mais le personnel signale que des représentants d'autres organismes y étaient et ont formulé des commentaires. Le personnel a envoyé une mise à jour à remettre au Comité.

La membre Karam informe le Comité de l'emplacement de l'arrêt de Para Transpo au Centre Rideau, soulevant les problèmes associés aux véhicules se stationnant à cet endroit. Tom Crowley, coordonnateur, Accessibilité du réseau de transport en commun, Direction générale des services de transport en commun propose de se pencher sur la question et de communiquer avec les membres hors ligne. On suggère de communiquer avec la Ville de Kingston, puisqu'elle dispose de places de stationnement réservées aux intersections.

Le président Turcotte indique avoir envoyé une note de service concernant les trotinettes électriques au Conseil municipal, qui l'examinera à sa réunion du 23 mars 2022.

AUTRES QUESTIONS

Le rapport sur la nomination de trois membres, tout comme le rapport annuel du CCA, sera examiné à réunion du Comité des services communautaires et de protection du 31 mars 2022.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 36.

Coordonnatrice du comité

Président